

Cette communication n'est pas destinée à être distribuée, de manière directe ou indirecte, aux États-Unis d'Amérique, au Canada, en Australie, au Japon, ni dans aucun autre État dans lequel une telle distribution serait interdite en vertu du droit applicable.

Le présent communiqué de presse constitue une information réglementée au sens de l'arrêté royal belge du 14 novembre 2007 relatif aux obligations des émetteurs d'instruments financiers admis à la négociation sur un marché réglementé.

INFORMATION REGLEMENTEE

08 janvier 2014

Lancement d'une émission d'obligations à option de remboursement en numéraire et/ou en actions nouvelles et/ou existantes (ORNANE) d'un montant de 150 millions d'euros

Econocom Group SA/NV (« Econocom »), groupe européen de services numériques aux entreprises, annonce le lancement aujourd'hui d'une émission d'Obligations à option de remboursement en numéraire et/ou en actions Nouvelles et/ou existantes (ORNANE) d'un montant nominal de 150 millions d'euros (les « Obligations »).

Les modalités définitives des Obligations devraient être annoncées dans un communiqué de presse séparé, qui devrait être diffusé plus tard dans la journée, à l'issue de la période de constitution du livre d'ordres.

Une opération destinée à accompagner la dynamique de croissance mixte Première indication de tendance pour 2014

Le produit de cette émission est destiné à accroître les ressources financières d'Econocom, notamment dans le cadre du déploiement de son plan stratégique Mutation 2013 – 2017 annoncé le 24 avril 2013. Ce plan doit permettre à Econocom, en poursuivant sa stratégie de croissance mixte associant développement organique et acquisitions, de doubler de taille en 5 ans pour atteindre 3 milliards d'euros de chiffre d'affaires et 150 millions d'euros de résultat opérationnel courant.

Econocom publiera le 28 janvier prochain après Bourse ses chiffres provisoires pour 2013. Selon les premiers éléments disponibles, ils seront en ligne avec les orientations précédemment communiquées, à savoir un chiffre d'affaires en croissance, tant organique (de l'ordre de 3 à 4%) que globale, et un résultat opérationnel courant en progression sensible par rapport à 2012, porté par la bonne intégration du groupe Osiatis acquis par Econocom en septembre 2013. Les travaux préparatoires à l'intégration d'Osiatis ont par ailleurs confirmé le montant des synergies, estimé à 20 millions d'euros, dont la mise en œuvre a démarré en 2013 et se poursuivra en 2014 et 2015.

Econocom prévoit pour 2014 un nouvel exercice de croissance, tant du chiffre d'affaires que du résultat opérationnel courant avec un chiffre d'affaires supérieur à 2 milliards d'euros et un résultat opérationnel courant de plus de 100 millions d'euros. L'année 2014 sera consacrée à la poursuite de l'intégration du groupe Osatis et des investissements dans le cadre du plan stratégique, en particulier aux initiatives de développement dans le domaine des services numériques.

Emission d'une obligation convertible à 5 ans

Cette émission, dont le montant final pourra éventuellement être porté à 175 millions d'euros en cas d'exercice intégral de la clause d'extension, permettra d'allonger la maturité moyenne de la dette financière du groupe. Le choix d'Econocom s'est porté sur une Orname dont les caractéristiques permettent au groupe de limiter la dilution potentielle par rapport à une obligation convertible plus classique (Océane). Les Obligations, venant à maturité le 15 janvier 2019, porteront intérêt à un taux nominal annuel de 1,5 % payable annuellement à terme échu le 15 janvier de chaque année. Le prix de conversion devrait faire ressortir une prime comprise entre 28 % et 33 % par rapport au cours de référence de l'action Econocom¹.

Les Obligations seront émises à 100 % du pair et seront, à moins qu'elles n'aient été précédemment (i) remboursées, (ii) échangées ou (iii) rachetées et annulées, remboursées à échéance à un prix de remboursement compris entre 105,26 % et 107,96 % du nominal.

Econocom se réserve la faculté de procéder au remboursement anticipé de la totalité des Obligations, à compter du 3 mars 2017 à un prix de remboursement égal à la valeur acquise (majorée des intérêts courus) conformément aux modalités des Obligations, si la valeur des actions sous-jacentes (les "Actions") excède 130 % de la valeur acquise des Obligations durant une certaine période.

En cas d'exercice du droit d'attribution d'actions, les porteurs d'Obligations recevront un montant en numéraire et le cas échéant un montant payable en Actions nouvelles et/ou existantes. Econocom disposera également de la faculté de remettre uniquement des Actions nouvelles et/ou existantes.

Modalités de placement et de mise à disposition des documents

Les Obligations feront l'objet d'un placement privé auprès d'investisseurs qualifiés seulement. Ni les Obligations ni les Actions ne seront offertes à des investisseurs situés aux Etats-Unis d'Amérique, au Canada, en Australie ou au Japon. Le règlement-livraison des Obligations devrait intervenir le 15 janvier 2014. Une demande d'admission des Obligations aux négociations sur le marché libre (*Freiverkehr*) de la Bourse de Francfort devrait avoir lieu au plus tard le 15 janvier 2014.

¹ Cours de référence correspondant à la moyenne pondérée par les volumes du cours des actions Econocom Group (BE0974266950 - ECONB) constaté sur le marché réglementé d'Euronext à Bruxelles entre le lancement et la fixation des modalités définitives de l'Offre

Les modalités des Obligations sont reprises dans leur intégralité dans le rapport spécial rédigé par le Conseil d'Administration d'Econocom et disponible sur le site Internet d'Econocom. Il est à noter notamment que les niveaux de dividendes relatifs aux mécanismes anti-dilutifs fixés dans les modalités des Obligations sont utilisés uniquement dans ce cadre et ne constituent en aucun cas un objectif de politique de dividende de la part d'Econocom.

BNP PARIBAS FORTIS et SOCIETE GENERALE CORPORATE & INVESTMENT BANKING agissent en tant que chefs de file et teneurs de livre associés dans le cadre de l'émission.

Les chiffres annuels 2013 provisoires seront publiés le 28 janvier prochain, après Bourse.

À propos d'Econocom

Econocom est un groupe européen de services numériques aux entreprises. En 2012, il a réalisé un chiffre d'affaires consolidé de 1,54 milliard d'€. Les prestations délivrées par le groupe comprennent le conseil, l'approvisionnement, la gestion administrative et financière et l'ensemble des services d'infogérance. Le 22 novembre 2013, Econocom a finalisé l'acquisition de la totalité du capital d'Osiatis, acteur majeur des services aux infrastructures et spécialiste des applications connexes. Cette opération donne naissance à un nouvel acteur de référence dans le domaine des services numériques avec plus de 8 000 collaborateurs présents dans 20 pays et un chiffre d'affaires cumulé de l'ordre de 2 milliards d'€.

L'action Econocom Group (BE0974266950 - ECONB) est cotée sur NYSE Euronext à Bruxelles depuis 1986 et fait partie de l'indice Bel Mid.

Pour plus d'informations : www.econocom.com - Suivez nous sur Twitter : <http://twitter.com/econocom>

Contact relations investisseurs et relations actionnaires : galliane.touze@econocom.com

Contact relations media : florence.lievre@econocom.com

Recevez toute l'actualité financière d'Econocom par email en vous inscrivant sur www.actusnews.com

Disclaimer

Cette communication est effectuée à titre informatif et ne constitue ni une offre de vente des Obligations ou des Actions, ni la sollicitation d'une offre d'achat des Obligations ou des Actions et ne constitue pas une opération par offre au public dans un quelconque pays, en ce compris la Belgique. La distribution de cette communication, ainsi que l'offre et la vente des Obligations et des Actions décrites dans cette communication, peuvent être soumises à des restrictions légales dans certains États. Toute personne lisant cette communication veillera donc à s'informer au sujet de ces restrictions et à les respecter.

Cette communication n'est pas destinée à être distribuée, de manière directe ou indirecte, aux États-Unis, au Canada, en Australie ou au Japon, ou dans toute autre État dans lequel une telle distribution serait interdite en vertu du droit applicable.

Toute offre et tout document formel y afférent sera soumis à des conditions suspensives et résolutoires, y compris celles qui sont usuelles dans ce genre d'offre.

Aucune offre n'aboutira si ces conditions suspensives ne sont pas remplies ou si une condition résolutoire se réalise ou, à défaut de renonciation à l'une de ces conditions, s'il échet.

Cette communication ne constitue pas une offre de titres aux États-Unis ou dans tout autre Etat. Les Obligations et les Actions ne peuvent être offertes ni vendues aux États-Unis sans enregistrement préalable ou en l'absence d'une exemption d'enregistrement conformément au US Securities Act de 1933, tel qu'amendé (le « Securities Act »). Econocom n'a l'intention d'enregistrer aucune partie de l'Offre envisagée aux États-Unis, ni d'émettre une quelconque offre de titres aux États-Unis. L'Offre est réalisée hors des États-Unis conformément à la réglementation S du Securities Act.

Cette communication n'est pas faite, et n'a pas été approuvée par, une personne autorisée aux fins de la Section 21 du Financial Services and Markets Act 2000, tel qu'amendé, et par conséquent cette communication est uniquement faite à des fins de distribution, et est uniquement adressée, à des personnes qui : (i) sont en dehors du Royaume-Uni ; (ii) sont des « investment professionals » (professionnels de l'investissement) tel que défini à l'article 19(5) du Financial Services and Markets Act 2000 (Financial Promotion) Order 2005, tel qu'amendé (l'« Ordonnance »); ou (iii) sont des personnes entrant dans la définition de l'article 49(2)(a) à (d) ("high net worth companies, unincorporated associations, etc") de l'Ordonnance (l'ensemble de ces personnes étant appelé les « Personnes Relevantes »). Cette communication est uniquement adressée à des Personnes Relevantes et les personnes qui ne sont pas des Personnes Relevantes ne doivent pas agir ni se baser sur la présente communication. Tout investissement et toute activité d'investissement auxquels se rapporte cette communication ne sont accessibles qu'à des Personnes Relevantes et ne seront engagés qu'avec des Personnes Relevantes.